

# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général Direction générale des ressources humaines Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPES),
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES et des CAFEP-CAPES ouverts au titre de la session 2024.
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

#### ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES et du CAFEP-CAPES, section langues régionales : breton, est constitué comme suit pour la session 2024 :

# Président

M. Stefan MOAL Maître de conférences des universités Académie de RENNES

### Vice-Présidente

Mme Myriam GUILLEVIC Maîtresse de conférences des universités

Académie de RENNES

# Membres du jury

M. Yann BEVANT Maître de conférences des universités

Mme Gwenola COIC E.C. R Professeure certifiée

Mme Eva GUILLOREL Maîtresse de conférences des universités

Mme Magali HILLAIRET Professeure de chaire supérieure

M. Erwan HUPEL Maître de conférences des universités

Mme Lena KERHOAS EC. R Professeure certifiée

Mme Laurence LE DU-BLAYO Professeure des universités

M. Erwan LE PIPEC

Maître de conférences des universités

Mme Sophie MESPLEDE

Maîtresse de conférences des universités

Mme Joanna PAVLEVSKI-MALINGRE Professeure agrégée

M. François SAUVAGEOT Professeur de chaire supérieure

M. Jean-Michel SAVOLLE Professeur agrégé Académie de RENNES

Académie de RENNES

Académie de RENNES

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de RENNES

# Personnel administratif choisi en raison de son expérience en matière de gestion des ressources humaines

M. Vincent LARZUL Adjoint au secrétaire général d'académie

Académie de RENNES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 07 février 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation et par délégation La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU